Informations pratiques

Public concerné

Ce programme de formation intéresse le monde des économies créatives et les professionnels et entrepreneurs des hautes technologies, les juristes, les professionnels du chiffre, les décideurs, les juges et les étudiants.

Langue de la formation

Français

Conditions d'accès

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante, tout participant peut y accéder sans condition, sous réserve d'inscription via le formulaire dédié.

Durée

Le séminaire dure 1/2 jours avec 3h30 h effectives

Dates et horaires

Mardi 29 avril 2025 de 14h à 17h30

Format

Cette action de formation est proposée en hybride avec la possibilité de la suivre - en présentiel dans les locaux de l'Association Française des Spécialistes de Propriété Industrielle (34 bis, rue Vignon, 75009 Paris, Tél. 01 42 66 18 19) ou

- en ligne via la plateforme Zoom

Frais

Tarif normal: 420€

Tarif étudiant : 130€ (sous réserve de validation par les instances de

l'université)

Inscriptions

https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/913452?lang=fr

Renseignements

Rita Gardosi, Gestionnaire de formation

Tél: +33 (0)3 68 85 80 17

E-mail: seminaire_fiscalite@ceipi.edu

29 avril 2025

FISCALITÉ DES MARQUES

En présentiel ou ligne via Zoom



Centre d'études internationales

de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Université de Strasbourg

Objectifs pédagogiques :

- identifier comment une marque peut présenter un actif au sens fiscal et comptable ;
- présenter le traitement fiscal applicable à chaque étape de la vie d'une marque ;
- identifier les obligations financières et déclaratives liées à ces exploitations ;
- adapter la rédaction des contrats afin d'être en mesure d'en maîtriser les incidences fiscales.

Intervenants:

Stéphanie Maury, Docteur en Droit, Directrice juridique, financière et fiscale, membre associé du laboratoire de recherche du CEIPI

Méthodes pédagogiques :

Exposés illustrés d'exemples, de jurisprudence et de cas concrets, cas pratiques à résoudre en groupe.

Responsable scientifique:

Stéphanie Maury, Docteur en Droit, Directrice juridique, financière et fiscale, membre associé du laboratoire de recherche du CEIPI

Programme

- I. PRÉSENTATION DES ENJEUX JURIDIQUES, FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS RISQUES MÉTHODOLOGIE
- II. OPÉRATION DE QUALIFICATION DES MARQUES EN TANT QU'ACTIFS IMMOBILISÉS INCORPORELS

III. FISCALITÉ DES ENTREPRISES

- Demande de titre par l'entreprise
- Acquisition de marques préexistantes
- Exploitation directe et indirecte
- Cession des marques

IV. RÉGIME FISCAL DES INDEMNITÉS VERSÉES DANS LE CADRE DE CONTENTIEUX

- Impôt sur les sociétés / impôt sur le revenu
- TVA